

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de FELINES

se réunira, en séance ordinaire le 22 novembre 2024, à 20 heures 30.

Objet de la réunion

Désignation d'un secrétaire de séance

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 septembre 2024
- Délibération sur la mise en place d'une tarification de copie.
- Délibération sur l'uniformisation des loyers (logements du bourg et du presbytère)
- Délibération sur la proposition de délégation de signature aux secrétaires
- Délibération sur le choix de l'assurance statutaire (ré adhésion CIGAC ou adhésion RELYENS)
- Délibération sur le choix du prestataire informatique
- Délibération sur la mise en place d'une prime exceptionnelle d'un agent administratif
- Délibération DETR et FOND VERT 2025
- Délibération sur la participation aux frais de fournitures scolaires de l'école catholique de Craponne sur Arzon
- Délibération sur la clôture du mandat travaux en vue de la réhabilitation de l'ancien couvent de Félines ainsi que le bilan de clôture et la reddition des comptes de l'opération.
- Délibération sur le marché public AB2R pour le projet « réfection voirie Auffour »
- Délibération Contrat d'objectifs et de moyens des bibliothèques départementales

QUESTIONS DIVERSES :

- Déblaiement maison TISSANDIER
- Résultat du FPIC
- Places de parking
- Achat téléphone pour agent
- Retour sur la réunion « gestion biodechets » avec l'agglomération

Diverses demandes d'administrés

Fait à Félines, le 16 novembre 2024

Le Maire

The image shows a blue circular official stamp of the 'MAIRIE de FÉLINES' in the 'Département de Lozère'. The stamp features a central emblem with a castle and a tree. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'C. Jourd'.